



02150186

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de **NEUFCHÂTEAU**
le **10 DEC. 2002**

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷

3. Forme juridique (en entier) ▷

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷

7. Objet de l'acte ▷

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections,
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
plémentaires, établies sur papier libre, tant en
respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
au greffe des tribunaux de commerce

MEUBLES JOSE PIERRARD
Société Privée à Responsabilité Limitée

Route de Neufchâteau, 20

6640 VAUX SUR SURE (BERCHEUX)

R.C. Neufchâteau : 18.383

TVA : 442.557.550

DEMISSION ET NOMINATION DE GERANT

D'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue le 30 mai deux mille deux, il résulte que l'assemblée
générale des associés de la Société Privée à Responsabilité
Limitée dénommée « MEUBLES JOSE PIERRARD », route
de Neufchâteau, 20 à 6640 VAUX SUR SURE (BERCHEUX),
régulièrement constituée et apte à délibérer, a pris, à
l'unanimité des voix, les résolutions suivantes : « L'assemblée
générale accepte la démission de monsieur Daniel PONCELET
de son mandat de gérant à dater du 1^{er} juin 2002 et lui donne
décharge de ses fonctions. L'assemblée générale, à
l'unanimité, décide d'appeler aux fonctions de gérant,
Monsieur Joseph PONCELET à dater du 1^{er} juin 2002.

Le Gérant

Joseph PONCELET

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation . . . **133272** . . .Numéro du compte . . . **267-0330830-79** . . .

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.